

# Le Carrefour de l'offre active (COA) :

Un incontournable pour les professionnelles et professionnels de la santé, en formation et en poste



*Contribution financière :*



Santé  
Canada

Health  
Canada

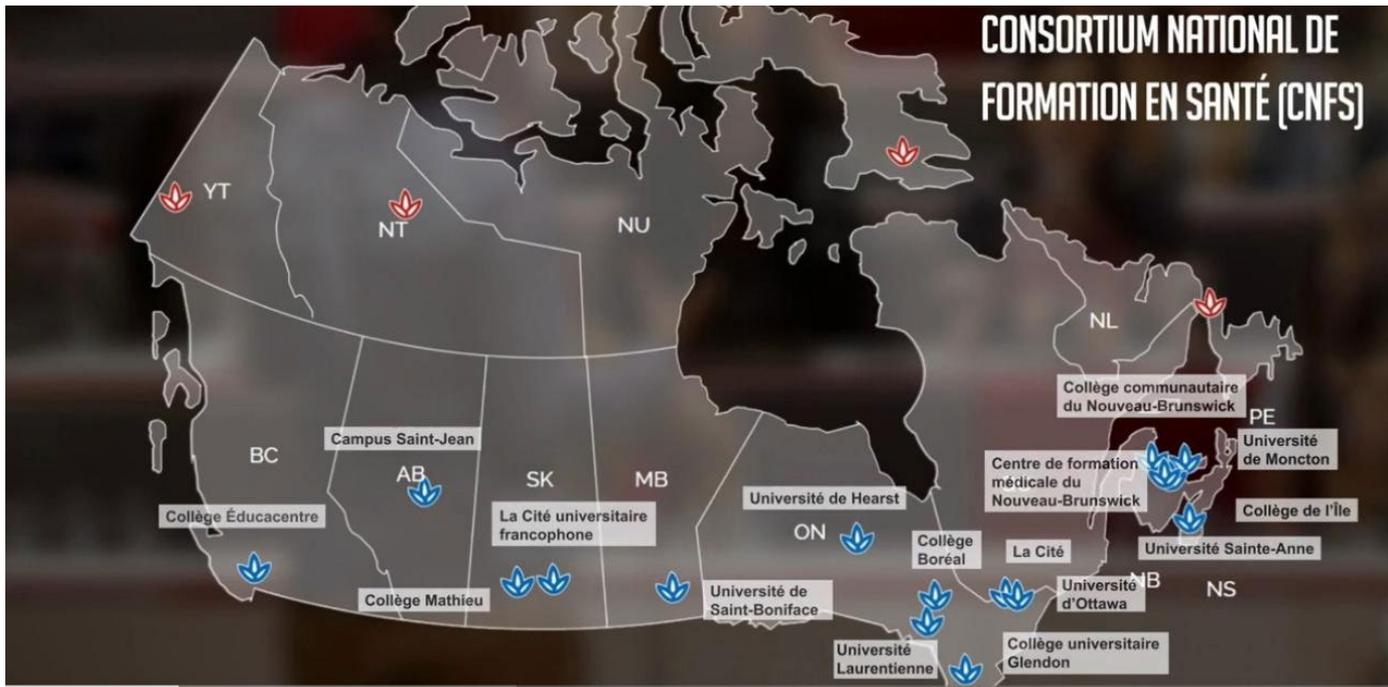
Catrine Demers, Charles Godbout, Éliisa Beaulieu et Manon Tremblay

Secrétariat national du Consortium national de formation en santé (CNFS-ACUFC)

14 mai 2024

# Consortium national de formation en santé (CNFS)

Le CNFS est composé d'un **secrétariat national** et de **16 collèges et universités** de la francophonie canadienne situés à l'extérieur du Québec.



Le CNFS est appuyé financièrement par Santé Canada par l'entremise du Programme pour les langues officielles en santé (PLOS).

Son mandat :

Augmenter le nombre de professionnelles et de professionnels de la santé de première ligne pouvant offrir des services de santé aux francophones vivant en situation minoritaire.

CNFS.NET



# L'offre active au CNFS



Dans les programmes ciblés par le CNFS, les établissements membres du CNFS forment les étudiantes et les étudiants à offrir des services de santé en français.



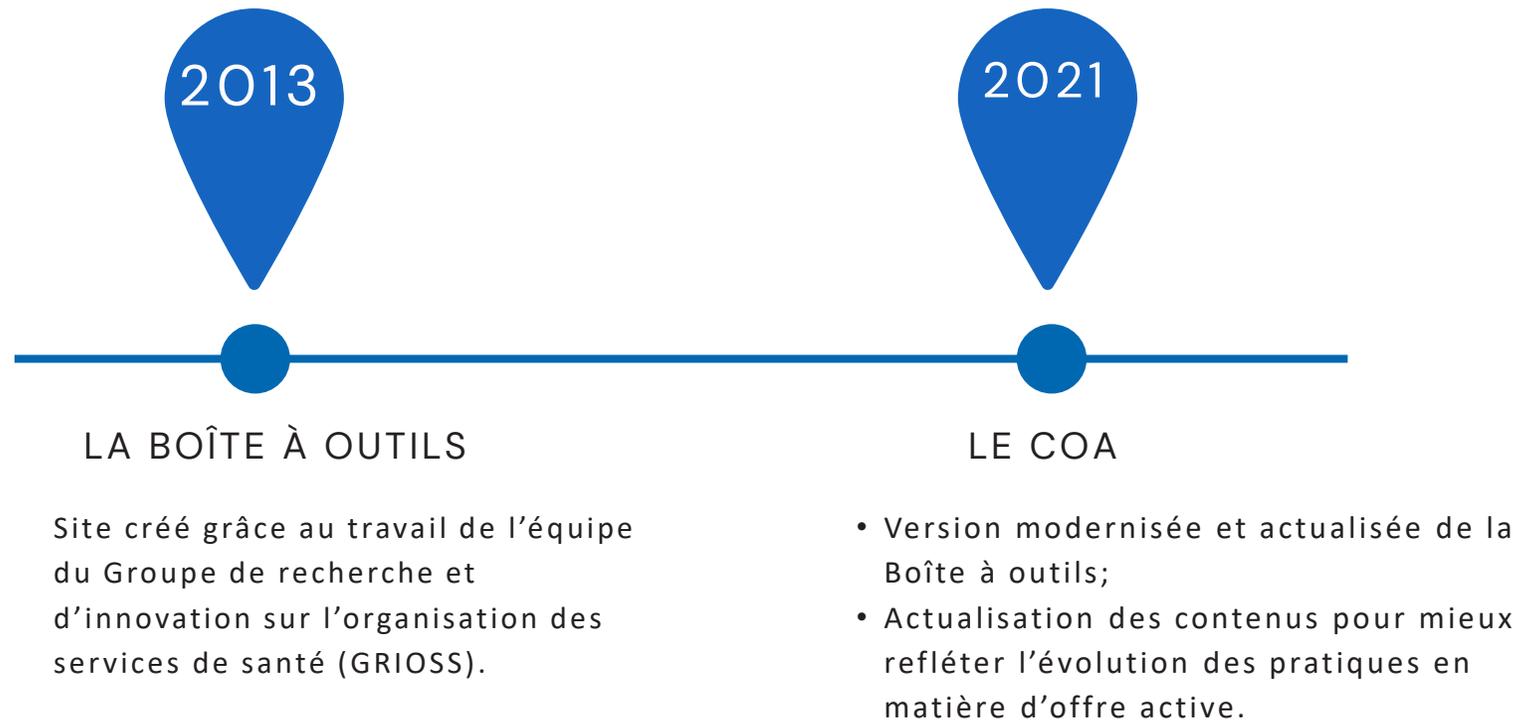
Ces établissements s'engagent aussi à former les étudiantes et les étudiants en offre active dans le but de bien les préparer à travailler auprès des communautés francophones en situation minoritaire.



L'offre active est une partie intégrante des activités du CNFS.



# Historique du Carrefour de l'offre active (COA)



Le COA permet d'appuyer la formation, mais aussi de renseigner d'autres publics cibles, notamment les gestionnaires, pour favoriser une transformation systémique.



# Navigation du COA

- Le COA est un lieu de partage de ressources et d'information sur les notions en offre active :



Fiches thématiques

[Thèmes pour comprendre l'offre active - Carrefour de l'offre active](#)



Ressources

[Ressources - Carrefour de l'offre active](#)

- De nouvelles ressources!

OFFREACTIVE.COM



# Nouvelles ressources

Dossier « Offre active et compétences culturelles » contenant 4 nouvelles fiches :

1

Offre active et compétences culturelles :  
la francophonie canadienne en situation minoritaire

2

Offre active et compétences culturelles : pour l'accès à des soins de santé de qualité en français

3

Offre active et compétences culturelles : les communautés 2ELGBTQI+ francophones en situation minoritaire

4

Offre active et compétences culturelles : intégration dans les soins de santé virtuels



# Un exemple : la francophonie canadienne en situation minoritaire

## Offre active et compétences culturelles : la francophonie canadienne en situation minoritaire

### Éléments abordés

- 1 Les lois et les droits linguistiques des minorités francophones
- 2 Les communautés de langue officielle en situation minoritaire
- 3 Les portraits des langues officielles au Canada
- 4 Les Peuples autochtones
- 5 L'immigration francophone
- 6 La langue française au Canada
- 7 L'accès à des soins de santé en français culturellement adaptés

Le Canada a deux langues officielles, le français et l'anglais. La majorité des personnes d'expression française vivent dans la province de Québec. Toutefois, environ un million de francophones sont répartis dans les trois territoires et les neuf autres provinces du Canada et leur proportion varie considérablement d'une province ou d'un territoire à l'autre.

La francophonie en milieu minoritaire est plus que le partage d'une même langue. On retrouve au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) des personnes présentant diverses identités. Celles-ci sont notamment reliées à la culture, à l'origine ethnique, à l'identité sexuelle, à l'identité de genre, à la langue, etc. Il est important de connaître la composition de ces communautés et de tenir compte de leurs réalités respectives afin de comprendre l'importance des compétences culturelles et de l'offre active de services de santé en français pour bien répondre aux besoins des personnes d'expression française vivant en situation minoritaire.

## Un exemple : la francophonie canadienne en situation minoritaire

### Les lois et les droits linguistiques des minorités francophones



Au Canada, trois lois protègent les droits linguistiques des minorités francophones :

#### **La Charte canadienne des droits et libertés**

énonce les droits et libertés des Canadiennes et des Canadiens. Elle reconnaît l'égalité du français et de l'anglais. Elle garantit le droit d'utiliser la langue officielle de son choix pour obtenir des services du gouvernement du Canada ou du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle reconnaît également aux minorités francophones du Canada le droit à l'enseignement en français lorsque le nombre le justifie.

#### **La Loi sur les langues officielles (LLO)**

a pour objet d'assurer le respect de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada. Promulguée en 1969, la LLO a été révisée à deux reprises (1988 et 2005) et a été modernisée en 2023 pour s'adapter aux réalités juridiques, technologiques et sociodémographiques de notre époque.

#### **Le Code criminel**

garantit aux accusés le droit de subir un procès criminel dans leur langue officielle (le français ou l'anglais) ou dans celle qui leur permettra de témoigner plus facilement. Cela permet aux accusés de présenter une défense pleine et entière.



## Un exemple : la francophonie canadienne en situation minoritaire

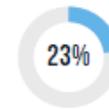
### L'immigration francophone

La contribution des personnes immigrantes d'expression française à la vitalité et à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire est d'une importance capitale. Les communautés francophones font face à une diminution de leur poids démographique depuis de nombreuses années. L'immigration francophone est devenue une priorité nationale pour rétablir le poids démographique des communautés francophones au niveau de 1971.

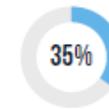
L'immigration francophone contribue à la richesse culturelle, linguistique, démographique et économique des communautés francophones. En 2023, plus de 19 600 personnes immigrantes francophones se sont établies dans l'une des communautés francophones hors Québec.

Consultez la [Politique en matière d'immigration francophone](#) du gouvernement du Canada pour en apprendre davantage à ce sujet.

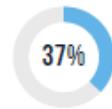
Le milieu de la santé se diversifie aussi. Le quart des personnes travaillant dans le secteur de la santé sont issues de l'immigration. Au Canada, les personnes issues de l'immigration œuvrant dans le secteur de la santé représentent respectivement :



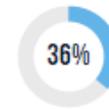
Des infirmières et des infirmiers autorisés



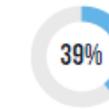
Des aides-infirmières, des aides-infirmiers et des autres travailleuses et travailleurs connexes



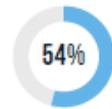
Des pharmaciennes et des pharmaciens



Des médecins



Des dentistes



Des technologues dentaires et des autres travailleuses et travailleurs connexes

Consultez l'infographie [L'immigration, ça compte pour le secteur des soins de santé du Canada](#). Les données présentées dans cette infographie sont tirées du Recensement de 2016.

## Un exemple : la francophonie canadienne en situation minoritaire

### La langue française au Canada

Différentes variations du français sont utilisées selon les provinces et les territoires du Canada. Qu'on pense aux Acadiens, aux francophones du Manitoba ou du Nord de l'Ontario ou aux personnes immigrantes provenant des pays d'Europe ou d'Afrique, la langue française parlée au Canada présente des différences sur le plan de la prononciation, du vocabulaire et des expressions particulières. Par conséquent, il est naturel de ne pas toujours se comprendre, même entre francophones.

### L'accès à des soins de santé en français culturellement adaptés

Les francophones vivant en situation minoritaire ont un accès limité à des services de santé en français. Même si des progrès ont été faits, des barrières linguistiques et culturelles font toujours obstacle à l'offre de services de qualité et équitables dans les communautés francophones.

**Voici quelques exemples de ces barrières linguistiques et culturelles :**

- L'absence d'offre active ;
- Le manque d'information en français sur la prévention des maladies et le maintien de la santé ;
- Les préjugés et les stéréotypes à l'égard de certains groupes sociaux ;
- Les portails de soins de santé virtuels qui n'offrent pas de services en français ;
- Le manque d'outils d'évaluation valides en français.

**Ces barrières ont des conséquences. Elles peuvent notamment causer :**

- Des erreurs de diagnostic ;
- Diminution de la probabilité d'adhérence au plan de traitement ;
- Des retards dans l'accès aux services ;
- Une augmentation des coûts de soins de santé ;
- Diminution de la satisfaction des patientes et des patients

Pour plus d'information, consultez la fiche [Les barrières linguistiques et leur impact sur la qualité et la sécurité des soins](#)



D'autres ressources à venir!

Merci!

Questions?

[cnfs@acufc.ca](mailto:cnfs@acufc.ca)



*Contribution financière :*



Santé  
Canada

Health  
Canada